

ETTENDORF 'INFOS

Lettre d'informations du village d'ETTENDORF N° 14 – SEPTEMBRE 2012

Madame, Mademoiselle, Monsieur,



Mur d'expression sur le parking du CSC

*La fin de l'été sonne toujours l'heure de la rentrée.
Pour l'école et les associations, septembre marque toujours le
départ d'une nouvelle aventure.
Dans ce nouveau numéro d'ETTENDORF'INFOS", également
disponible en version couleur sur le site internet de la commune,
vous retrouverez toutes les rubriques habituelles, l'état-civil des 4
derniers mois et en dernière page, des renseignements
pratiques...
La rédaction vous souhaite une agréable lecture de cette
quatorzième édition d'ETTENDORF'INFOS.*

LE MOT DU MAIRE

La fin de l'été sonne l'heure de la rentrée.
Devant nous se présente l'automne qu'on espère multicolore,
radieux, et riche de ses récoltes.
Les portes des écoles pour les petits et les grands s'ouvrent
à nouveau. Nous espérons qu'ils vont prendre le chemin de
l'école dans la joie des retrouvailles des camarades, du
travail bien fait et de la découverte de nouveaux savoirs, et
pour les adultes, la joie dans la réalisation de leurs activités
professionnelles, associatives ou sociales.

Patrice WEISS

SOMMAIRE

- Mot du Maire1
- Evènements passés1-2
- Evènements à venir3
- Décisions du Conseil Municipal..3
- Travaux et Etudes.....4
- Urbanisme4
- Ordures ménagères5
- La vie scolaire6
- La vie des associations.....7-9
- Informations diverses.....10
- Etat-civil.....10-11
- Infos pratiques.....12

LES ÉVÈNEMENTS DES DERNIERS MOIS

De nombreux évènements se sont déroulés ces 4 derniers mois dans la commune. En voici quelques uns :

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LEGISLATIVES

Le 2^{ème} trimestre 2012 a été marqué par les élections présidentielle et législatives. Voici un rappel des résultats dans notre village :

- ❖ **Election Présidentielle, 2^{ème} tour** : Inscrits : 655 ; Votants : 564 (86,26%) ; Exprimés : 524 (80%).
 - François HOLLANDE, 141 (26,91%) - Nicolas SARKOZY, 383 (73,09%).
- ❖ **Elections législatives, 1^{er} tour** : Inscrits : 658 ; Votants : 373 (56,69%) ; Exprimés : 366 (55,62%).
 - ♦ Patrick HETZEL, 122 (33,33%) - Laurent GNAEDIG, 74 (20,22%) - Thierry CARBIENER, 57 (15,57%) - Michèle COMTE, 47 (12,84%) - Denis LIEB, 31 (8,47%) - Autres candidats, 35 (9,57%).
- ❖ **Elections législatives, 2^{ème} tour** : Inscrits : 657 ; Votants : 313 (47,64%) ; Exprimés : 299 (45,51%).
 - ♦ Thierry CARBIENER, 130 (43,48%) - Patrick HETZEL, 169 (56,52%).

RAND'O FOLIES 2012

Dans le cadre des Rand'O Folies 2012, organisées par l'Association Intercommunale du Pays de la Zorn, une quarantaine de marcheurs se sont retrouvés au Centre Socioculturel pour un circuit de 8,4 km à la découverte du patrimoine du village sous la conduite de François Entz, de l'Arche et de Jean-Claude Daussey, guide-animateur de la Fédération Française de Randonnée Pédestre : maisons alsaciennes anciennes, les croix et calvaires et le cimetière juif exceptionnel de par la grande diversité de ses stèles.

Pendant ce temps, deux jeunes, armés de bombes de peinture, peignaient tranquillement un mur de l'entreprise Lavergne donnant sur le parking. Au retour des marcheurs, ce mur était devenu multicolore et transformé en œuvre d'art.

Tous les participants se sont enfin réunis autour d'un barbecue organisé par l'Association Loisirs et Culture d'Ettendorf.



14 JUILLET 2012



C'est sous une pluie fine et sous les parapluies que s'est déroulée la célébration de la Fête Nationale.

Après le dépôt de gerbe par le Maire Patrice Weiss, accompagné de 2 enfants, le chant de l'hymne national "La Marseillaise" a été interprété par Robin Schlupp à la trompette, puis chanté par la Chorale Ste-Cécile et repris par toutes les personnes présentes.

Dans son discours, M. le Maire a salué les membres du conseil municipal, les représentants des différentes associations du village et toutes les personnes présentes.

Il a rappelé ce qui doit être l'attachement aux valeurs républicaines et a rendu hommage à ceux et celles qui ont lutté pour la transmission de ces valeurs.



Au cours de cette cérémonie, la section des sapeurs-Pompiers Alteckendorf-Ettendorf, sous la direction du Major André Hammann, a tenu à honorer le caporal Gérard Schmitt, par la remise de la médaille de vermeil des Sapeurs-pompiers pour 25 années de service et de présence au sein des Sapeurs-pompiers.

A l'issue de la célébration, comme il est de coutume, petits et grands se sont retrouvés dans l'annexe de la mairie pour la distribution des traditionnelles knacks du 14 juillet et pour le vin d'honneur.

RENCONTRE CLUB DE L'AMITIE



Le 9 mai dernier, le Club de l'Amitié d'Ettendorf a rencontré le club "Soleil d'Automne" de Bossendorf, au cours d'une après-midi conviviale au Centre Socioculturel d'ETTENDORF.



LES ÉVÈNEMENTS A VENIR

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

L'équipe des bénévoles est heureuse de vous accueillir

le samedi 22 septembre 2012 entre 14 h et 17 h

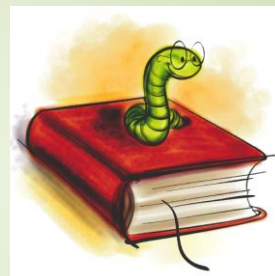
pour sa traditionnelle "Journée Portes Ouvertes" à la Bibliothèque Municipale d'Ettendorf.

Ce sera l'occasion pour vous de découvrir les nouvelles acquisitions de livres (romans, BD, documentaires, alsatiques, ...), ainsi que les abonnements à de nouvelles revues (cuisine, décoration, bricolage, ...).

Enfants et adultes trouveront un livre qui leur permettra de voyager, de rêver, de se détendre, de s'instruire, ...

Venez partager un agréable moment à la bibliothèque, qui, grâce à ses lecteurs, continuera à exister.

Au plaisir de vous rencontrer.



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie d'hommage aux victimes de toutes les guerres aura lieu le :

Dimanche 11 novembre 2012 à 10h45

(après la messe dominicale)
devant le monument aux morts.

Elle sera suivie du verre de l'amitié dans l'annexe de la mairie.

FETE DE NOEL DES AINES

La Commune rappelle que la Fête de Noël des Aînés aura lieu le :

Dimanche 9 décembre 2012 à 11h45

au Centre Socioculturel d'Ettendorf.

Les invitations parviendront aux personnes concernées (nées jusqu'en 1947) la 2^{ème} quinzaine du mois de novembre prochain.

LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Vous pouvez les retrouver intégralement dans les panneaux d'affichage et sur le site Internet de la commune <http://ettendorf.payszorn.com> >> rubrique : **Conseil Municipal** > **Délibérations**

Séance du 29 mai 2012

- ◆ Instauration de la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC). Celle-ci remplace, à compter du 1^{er} juillet 2012, la Taxe de Raccordement à l'Egout (TRE).
 - La PFAC est exigible à la date de raccordement de l'immeuble à un réseau de collecte ancien ou nouveau, ou à la date d'achèvement de l'extension ou du réaménagement d'un immeuble déjà raccordé qui rejette des eaux usées supplémentaires,
 - La PFAC est définie selon les modalités suivantes :
- | | |
|--|---|
| - Maison individuelle ou 1 logement : | 1.500 € |
| - Adjonction d'un ou plusieurs logements à un ou des logements existants : | 13€/m2 de surface habitable ajoutée |
| - Immeuble collectif : | 1.500 € + 13€/m2 de surface habitable à partir du 2 ^{ème} logement |
- ◆ Saisine du Juge de l'Expropriation pour la fixation de l'indemnité, due par la commune, pour la servitude de passage, au profit de la commune, sur fonds privés, parcelle 133, section 30, liée à la canalisation du déversoir d'orage au Landgraben.
 - ◆ Acceptation d'une indemnisation de 210 € par le contrevenant d'un dépôt sauvage d'ordures.
 - ◆ Autorisation donnée au Maire pour la signature d'une convention relative à la mise en place d'un container à vêtements au Point d'Apport Volontaire. La société versera une contribution annuelle de 150 € à la Commune.
 - ◆ Achat de tuyaux souples pour diverses opérations de nettoyage dans la commune pour 3.000 € HT maximum.
 - ◆ Acquisition et installation de divers mobiliers urbains pour 2.100 € HT maximum : porte-vélos, bancs, corbeille-poubelles,...

TRAVAUX et ETUDES

AMENAGEMENTS CONTRE LES COULEES D'EAUX BOUEUSES

La commune a, de nouveau, été victime de coulées d'eaux boueuses, en 2 vagues, le lundi 21 mai 2012. De nombreux bénévoles ont donné un coup de main, le lendemain, pour procéder jusque tard le soir au nettoyage des places et des rues du village. Pour les remercier, la municipalité les a invités à un barbecue le samedi 9 juillet dernier au Centre Socioculturel.

Les bureaux d'études SAFEGE et ANTEAGROUP sont en train de finaliser le projet définitif pour les 3 communes (Ettendorf, Buswiller et Ringeldorf). Il sera prochainement présenté à tous les acteurs concernés. Mais, avant de pouvoir procéder aux travaux, le Préfet diligentera une enquête publique, qui sera suivie d'un nouvel appel d'offres pour la réalisation des travaux (maîtrise d'œuvre et entreprises).

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Comme indiqué dans le numéro 13 d'Ettendorf'Infos, le PLU est mis en attente, puisque tous les aménagements projetés dans le cadre de la lutte contre les coulées d'eaux boueuses doivent être intégrés dans le volet environnemental du PLU, de même que les contraintes nouvelles issues des nouveaux textes législatifs.

L'évolution de l'élaboration du PLU peut être suivie sur le site Internet de la commune :

<http://ettendorf.payszorn.com> > rubrique : *Vie municipale* > *Plan Local d'Urbanisme*

PANNEAUX DE SIGNALISATION

La 2^{ème} tranche des panneaux de signalisation a été installée le 21 août 2012. Elle concerne la mise en place de "Cédez le Passage", pour des raisons de sécurité, à la sortie de la rue du Chemin de Fer et de la rue des Sorcières vers les passages à niveau, du traçage des places sur le parking du Centre Socioculturel, etc,...

Par ailleurs, des range-vélos ont été installés devant l'école, des bancs près du terrain de pétanque et des poubelles au terrain multisports.

URBANISME

RAPPEL DES REGLES EN CAS DE TRAVAUX

En raison de la présence sur le territoire de la commune de monuments inscrits à l'Inventaire des Monuments Historiques, il y a **obligation** de déposer une "**Déclaration Préalable**" en mairie pour tous les travaux de **ravalement et de mise en peinture des façades, de construction de murs et de clôtures, de pose de velux, d'une piscine non couverte de 10 à 100 m² ou d'un abri de jardin (même dans les champs), etc....** La mairie la transmettra au service instructeur de la DDT et à l'Architecte des Bâtiments de France, si le projet est dans le périmètre ABF.

La **pose d'un échafaudage** sur la voie publique (trottoir, rue) nécessite une **permission de voirie** qui est à demander en mairie avant toute pose.

Les travaux plus importants exigent le dépôt d'un **Permis de Construire**.

Dans tous les cas, il y a lieu de se renseigner en mairie avant de projeter des travaux de quelque nature que ce soit.

NOUVEAUTE : TRAVAUX PRES DE RESEAUX ENTERRES

En cas de travaux près de réseaux enterrés, tout particulier, comme tout professionnel, doit consulter préalablement aux travaux, le téléservice www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr et déclarer ses travaux aux exploitants ayant des réseaux à proximité.

Pratiquement tous les travaux dans notre commune sont concernés par cette mesure. En effet, tous les réseaux sont enterrés : électricité domestique dans certains secteurs, eau potable, assainissement général, assainissement pluvial, éclairage publique, câble, téléphone, etc...

ORDURES MENAGERES

REDEVANCE INCITATIVE

Depuis le 1^{er} janvier 2012, la redevance incitative pour les ordures ménagères, mise en place par la Communauté de Communes, est en place. Une 1^{ère} facture, sous forme d'acompte, vous a été adressée en juillet 2012.

Nous vous reprecisons les contenus des différents bacs et les jours et heures de ramassage.

- Pour le **bac gris (ou noir)** de 140L pour la plupart, un ramassage a lieu **tous les lundis**. Si votre bac est plein et/ou si vous voulez le faire ramasser, il y a lieu de le sortir le dimanche soir.
- Pour le **bac** (ancien bac) avec **couvercle jaune ou autocollant jaune** (en vrac, pas de sacs fermés : papier-cartons, bouteilles plastiques, emballages métalliques, flacons des produits d'hygiène et d'entretien, etc...), un ramassage est prévu chaque vendredi des semaines impaires. Les vendredis concernés sont les suivants jusqu'à fin janvier 2013 :
 - **Septembre** : vendredis **14** et **28**
 - **Octobre** : vendredis **12** et **26**
 - **Novembre** : vendredi **9** et **23**
 - **Décembre** : vendredis **7** et **21**
 - **Janvier 2013** : vendredis **4** et **18**

ATTENTION : ne pas mettre dans ce bac :

- Tout ce qui est "emballages, films ou sacs plastiques, "
- Cela sera considéré comme un refus de tri et le bac ne sera pas ramassé.

En raison de l'heure de ramassage, entre 4h et 11h, il y a lieu de sortir le bac dès le jeudi soir.

Pour bien réduire et trier vos déchets, ayez toujours le "Guide des déchets" à portée de main.

Il vous indique également les horaires d'ouvertures des déchèteries de Bossendorf et de Mutzenhouse pour y amener, par exemple, vos déchets verts, comme les tontes de gazon,...

Vous trouverez également toutes les informations utiles sur le site internet de la commune :

<http://ettendorf.payszorn.com> ou sur celui de la Communauté de Communes : www.payszorn.com

DECHARGE DU ROHRBACH : le nouveau casier est prêt

En juillet dernier, SITA a invité les élus et des membres de l'ASADR à visiter l'avancement des travaux de préparation d'un nouveau casier pour accueillir les déchets ultimes jusqu'en 2016.

Ce casier est divisé en deux parties : au moment de la visite du chantier Sita a présenté les tests de résistance mis en place pour prévenir des risques liés à la présence de la faille sur cette partie du site. Un compactage élaboré des argiles et la mise en place d'une membrane spéciale, garantira, d'après la société, une étanchéité pendant la durée d'exploitation de la décharge, même en cas d'évènements sismiques.

La société a également prévu d'améliorer les contrôles à l'arrivée des déchets. Sans aucun doute, un grand effort de communication est mené tant vers les élus que vers le monde associatif. Le directeur a également informé que cette ouverture se fera vers les écoles du secteur.



Enfin, le 10 septembre, le tribunal de Schiltigheim donnera ses conclusions, suite au dépôt de plainte déposé par la Conseillère Générale du canton, au sujet du contrôle des déchets à l'arrivée sur le site et du dépassement de hauteur de leur stockage.

RAPPEL DE L'INTERDICTION DES BRULAGES DE DECHETS

Les déchets, dits verts, issus de la tonte de pelouses, de la taille des haies et des arbustes, d'élagages, de débroussaillage, et d'autres pratiques similaires, constituent des déchets ménagers, s'ils sont produits par les ménages ou les collectivités territoriales. De ce fait, **leur brûlage en est STRICTEMENT INTERDIT** en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Des verbalisations pourront être établies par la gendarmerie et des amendes pourront être signifiées.

Il y a lieu de privilégier la gestion domestique des déchets verts (paillage, compostage) ou leur apport en déchèterie.

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn organise le **SAMEDI 15 SEPTEMBRE 2012** une collecte exceptionnelle de **DECHETS DANGEREUX des MENAGES (DDM)** sur la déchetterie professionnelle de la Société LEVY (Tél. : 03.88.89.00.71) de 8h à 12h et de 13h à 17h, située Z.A. Quai du Canal à Hochfelden (près de Béton FEHR).

Déchets réceptionnés : peintures, solvants, vernis, déchets chlorés, déchets phytosanitaires, liquides acides, liquides basiques, néon, lampes.

LA VIE SCOLAIRE

KERMESSE DE L'ECOLE



Pour clôturer l'année scolaire, a eu lieu, dans la cour de l'école, la traditionnelle kermesse.

Les CP-CE1 et les CE2-CM1-CM2 ont interprété des chants en français et en allemand. Les petits de la maternelle ont joué plusieurs saynètes apprises pour l'occasion.

Elle s'est poursuivie par des jeux et par la restauration assurée par les parents d'élèves (knacks, gâteaux, etc...).

Elle s'est terminée par une boum en plein air, car le beau temps était de la partie.

SORTIE SCOLAIRE

Dans le cadre de son excursion de fin d'année, l'école primaire s'est déplacée à Kutzenhausen pour visiter la **Maison Rurale de l'Outre-Forêt**.

Durant cette sortie, les enfants ont ainsi pu se faire une idée de la vie dans une ferme dans les années 1930, avec un réel manque de confort et la dureté du labeur des paysans de l'époque.

Les enfants se sont ensuite glissés dans le tablier des écoliers de ce temps-là. Un exercice de calligraphie avec des plumes sergent-major les attendait dans la salle de classe reconstituée. Ce ne fut pas chose facile, aucun doigt n'est sorti indemne de l'épreuve : tous étaient tâchés d'encre de chine, y compris ceux de Mme Baal, la directrice de l'école.

La journée s'est achevée par la visite de la ligne Maginot au fort de Schoenenbourg.



RENTREE SCOLAIRE 2012



La rentrée scolaire a eu lieu ce mardi 4 septembre 2012. Elle a concerné **66** enfants de la commune, répartis en 3 classes :

- Classe de Mme Katia Bronner,
(Maternelle : 4 élèves en petite section, 8 élèves en moyenne section et 7 élèves en grande section, soit **19** élèves).
- Classe de Mme Adèle Baal, directrice,
(10 élèves en Cours Préparatoire et 11 élèves en Cours Élémentaire 1, soit **21** élèves).
- Classe de Mr Franck Thuillier
(8 élèves en Cours Élémentaire 2, 8 élèves en Cours Moyen 1 et 10 élèves en Cours Moyen 2, soit **26** élèves).

- La commune rappelle que le stationnement autour de l'école n'est autorisé que sur les emplacements prévus à cet effet, que l'aire devant le portail de l'école doit être laissé libre et qu'il ne faut pas stationner sur les trottoirs.

Le périscolaire de Schwindratzheim accueille, de nouveau, les enfants à midi et le soir. Le transport par bus est organisé par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn pour les enfants d'Ettendorf, d'Alteckendorf et de Minversheim. Pour le matin, l'Association des Petits Lève-Tôt assure la garde des enfants de 7 h à 8 h 15.

Association "Les Petits Lève-Tôt"

L'association a pour objet d'accueillir les enfants scolarisés à Ettendorf, avant le début des cours, au sein de l'école, et sous la surveillance de Ginette ou de Marlène (selon les matins).

L'accueil fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h à 8 h 15.

La participation est forfaitaire au temps de présence de chaque enfant. La fréquentation peut être régulière ou ponctuelle selon les besoins des familles.

Renseignements sur place ou auprès de Françoise Clauss (tél. 03.88.72.22.06).

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Septembre, c'est généralement pour toutes les associations la rentrée. Tous ceux qui souhaitent faire du sport, se détendre, s'instruire, se retrouver entre amis, assister à des spectacles trouveront ci-dessous des informations pour guider leur(s) choix. Toutes ces associations sont prêtes à les accueillir pour renforcer leurs équipes de bénévoles, qui sont indispensables pour leur fonctionnement. Ne soyez pas seulement consommateurs de loisirs, mais devenez aussi acteurs de la vie en société en vous engageant dans ces associations.

ALC - GYMNASTIQUE

REPRISE DES COURS DE ZUMBA

Avec Barbara SCHEER

Tous les **mardis** depuis le 4 septembre 2012
Au Centre Socioculturel d'Ettendorf:

- 19h à 20h : 1h de ZUMBA
- 20h à 21h30 : 1h de ZUMBA, suivie d'un cours de renforcement musculaire de 30 minutes.

ZUMBA est un cours mélangeant danse et fitness rythmé par des musiques latines et internationales. Un entraînement dynamique, joyeux, efficace et facile à suivre, destiné à tout le monde, quel que soit le niveau d'entraînement, l'âge et la condition physique.

Inscription sur place et une première séance de découverte offerte. Venez vous essayer à cette discipline dans une ambiance détendue et conviviale. Pensez à vous munir d'un tapis de sol, d'une serviette et d'une bouteille d'eau ! Des poids et haltères sont mis à votre disposition.

Tarifs :

- 95 € l'année pour le 1^{er} cours
 - 130 € l'année pour le 2^{ème} cours
- (Assurance et licence EPMM comprises).

Un certificat médical d'aptitude sera nécessaire pour l'inscription.

POUR LES ENFANTS :

ZumbAtomic ®

Avec Marianne CRIQUI

Tous les **mardis** à 18h

Au Centre Socioculturel d'Ettendorf:

ZumbAtomic ® a été conçu pour les enfants de 6 à 12 ans, afin de leur apporter au travers de la danse et du fitness, un mode de vie sain. C'est une fusion entre la Zumba salsa, reggaeton hip-hop et des entraînements pour offrir aux enfants un maximum de plaisir avec des chorégraphies spécialement étudiées en pensant à eux sur leurs musiques préférées.

Durée des cours : 45 à 50 minutes.

Tarif : 100 € pour l'année

(Assurance et licence EPMM comprises).

Pour plus d'informations :

Nathalie MEYER, Tél. : 03.88.07.67.13
zumba.ettendorf@hotmail.fr

ALC - THEATRE

Cette année, la troupe fait une pause. Il n'y aura donc pas de représentation théâtrale en novembre 2012.

Rendez-vous en 2013.

CLUB DE L'AMITIE

Les réunions se déroulent tous les 1ers **mardis** du mois l'après-midi à partir de 14 heures dans la petite salle du Centre Socioculturel.

Le club sera toujours ravi d'accueillir de nouveaux adhérents.

Vous pouvez vous renseigner auprès de Mme Waeckel Marie-Rose, Présidente, au 03.88.07.67.88.

Association

"HARMONIE EN MOUVEMENT"

YOGA DERVICHE

SEANCE DECOUVERTE GRATUITE

Tout le mois de septembre
le jeudi à 19h

au Centre Socioculturel d'Ettendorf

Pour tout renseignement :

Association Harmonie en Mouvement

Monitrice : *Véronique DESOICHE-WOELFFEL*

harmonie-en-mouvement@hotmail.fr

03.88.72.25.80 - 06.83.27.90.47

ALC - BADMINTON

Début juillet, le club a clos sa saison autour d'un repas auquel tous les membres étaient conviés. Une rencontre certes moins sportive que celles du restant de l'année, mais tout aussi conviviale.

Pour conserver le bienfait des vacances et entretenir son tonus, les séances d'entraînement ont repris le mercredi 5 septembre 2012 pour les adultes, et les jeunes de 16 ans et plus. Elles auront lieu tous les lundis et mercredis de 20h à 22h.

La section Jeunes accueille les enfants nés en 2001 et avant, soit dès l'âge de 11 ans, à partir du mercredi 12 septembre de 19h à 20h.

La nouveauté, cette année, est que les séances d'entraînement se tiennent les mercredis soirs aussi bien pour les jeunes que pour les adultes.

L'inscription au club ne sera obligatoire qu'à partir du 26 septembre.

Les premières séances, qui sont gratuites, permettent aux nouveaux venus de s'initier à la pratique du badminton avant de s'engager.

Elles servent aussi à s'assurer de la motivation et de l'intérêt que chacun trouve dans ce sport pratiqué uniquement en loisir et détente dans notre club.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Maurice CHRIST au 06 12 62 11 21 ou mauricechrist201@gmail.com

Les tarifs de base à l'inscription, pour l'ensemble de la saison, sont les suivants :
Adulte : 60 € - Enfant : 40 € - Etudiant : 40 €.
Des tarifs dégressifs sont appliqués pour les membres d'une même famille.

US ETTENDORF

L'US Ettendorf a repris ses activités.

La reprise des championnats pour toutes les équipes a lieu le week-end du 9 septembre 2012 pour la saison 2012-2013, sous la direction du nouvel entraîneur Cédric WEISS.

La rédaction d'**Ettendorf'Infos** souhaite à toutes les équipes masculines, féminines et de jeunes de l'US Ettendorf une bonne saison 2012-2013.

Samedi 13 octobre 2012

Au Centre Socioculturel d'Ettendorf

DINER DANSANT

Animé par l'orchestre "SANTA ROSA"

Au menu :

Choucroute royale ou Jambon au riesling
Fromage - Dessert - Café

Réservations :

Tél. : 03.88.07.67.62 ou 03.88.07.03.56
Ou chez tous les membres du club.

L'US Ettendorf et le traiteur "Littner-Massé" du restaurant de la Cour des Oiseaux à Gougenheim vous remercient par avance pour votre participation.

Pour avoir plus d'informations sur les associations, rendez-vous sur le site internet de la commune : <http://ettendorf.pays.zorn.com> > rubrique : **Vie associative** > **Annuaire des Associations**
Et sur les manifestations organisées dans la commune : **Page d'accueil** > Rubrique : **Agenda**.

ACTIVITES DE LA PAROISSE ST-NABOR

1^{ère} COMMUNION (3 juin 2012)



Préparés depuis deux ans par Gabrielle Schwartz, et par chaque parent à tour de rôle, 8 enfants ont été accueillis avec le père Stefan Grabowski, par la chorale Sainte-Cécile, avec le chant d'entrée "A ce monde que tu fais". Devant leurs parents, parrains, marraines, membres de leur famille et paroissiens, ils ont participé activement à cette messe festive qui leur était dédiée.

En ce jour de la fête des mères, lors de la célébration, les enfants ont remis une rose à leur maman; ce fut un moment très émouvant.

Le fil conducteur de la célébration fut les différentes étapes du parcours des secrets de la vie, en déposant sur l'autel un objet, symbole des quatre secrets.

Les enfants concernés de la Paroisse d'Ettendorf-Ringeldorf :

- Ettendorf : Dibling Florine, Gassman Yann, Gesell Anthony, Jacob Benjamin, Steinmetz Bleuenn
- Ringeldorf : Schwartz Céline
- Ringendorf : Meyer Oriane, Jung Tiffene

CONFIRMATION (17 juin 2012)

L'église St-Nabor d'Ettendorf était comble pour la cérémonie de confirmation de 28 jeunes de la Communauté de Paroisses Minversheim, Bossendorf-Lixhausen et Ettendorf-Ringeldorf.

Chaque jeune a été appelé pour recevoir le sacrement de la confirmation donné par le Chanoine Bernard Xibaut, représentant de l'Archevêque.

Ce sacrement est une porte d'entrée sur la vie d'adulte qui permet aux jeunes d'ancrer leur foi en devenant missionnaire de la Bonne Nouvelle.

L'animation musicale était assurée par les choristes des paroisses sous la direction de Richard Lacroix et par l'organiste Marie-Laure Helmstetter.

Les jeunes en compagnie de l'Abbé Stefan Grabowski, du Chanoine Bernard Xibaut et des catéchistes, Marie-Josèphe Weiss, Odile Vogler et Jeannine Grass.



MESSE DES MALADES



Le dimanche 24 juin 2012, l'abbé Stéfan Grabowski a organisé, pour la Communauté de Paroisses, une messe pour les malades au Centre Socioculturel d'Ettendorf.

Près de 80 personnes ont assisté à cet office.

Chaque personne présente a pu recevoir le sacrement des malades par l'imposition du Saint-Chrême sur le front et les mains par le prêtre.

L'office a été suivi d'un moment convivial offert par la Fabrique de l'Eglise St-Nabor d'Ettendorf.

Les membres du Conseil de Fabrique de l'Eglise St-Nabor d'Ettendorf procéderont à la quête pour le chauffage de l'église, comme d'habitude, au cours des 2 derniers mois de l'année. La paroisse remercie d'avance les généreux donateurs.

INFORMATIONS DIVERSES

INCIVILITÉS (ENCORE ET TOUJOURS...)

Le problème des déjections canines subsiste toujours sur le domaine public : mairie, trottoirs, cour d'école... Malheureusement certains oublient encore sciemment de ramasser les déjections canines de leur toutou sur les voies et espaces publics. Cette façon d'agir est inadmissible et traduit un manque de respect envers leurs concitoyens et met en danger les enfants inconscients des risques sanitaires auxquels ils sont exposés.

Autre point noir, le stationnement des véhicules dans les rues déjà trop étroites. N'encombrez pas les rues ni les trottoirs avec les véhicules, rentrez les véhicules dans vos cours ou garages !

Depuis quelques semaines, il est de nouveau déplorable de constater de plus en plus de dépôts sauvages autour des conteneurs "verres et habits" par des individus sans scrupules. Des constatations sur ces dépôts sauvages permettent de remarquer que si ces individus faisaient un tri de leurs déchets, la plupart de ceux-ci serait à mettre dans le bac de tri sélectif ou dans les conteneurs pour "verre". La commune déposera plainte en gendarmerie à chaque fois. Des affiches indiquant les amendes encourues seront apposées près des conteneurs pour sensibiliser encore plus ces personnes sans savoir-vivre en communauté.

PROPRETE (ET PERIODE HIVERNALE A VENIR)

Des rues et des abords propres sont le reflet d'une commune qui se veut agréable et accueillante. La Commune compte sur vous pour un nettoyage régulier des trottoirs et des caniveaux. Un coup de balai régulier évitera également les engorgements des bouches d'égout. Il en est de même, en période hivernale pour le déneigement et le salage des trottoirs (cf. arrêté municipal du 05.12.1996).

NOUVEAUX ARRIVANTS ET LISTE ELECTORALE

La Commune souhaite la bienvenue à tous ceux qui viennent de s'y installer. Elle leur rappelle que les inscriptions en mairie et sur la liste électorale ne sont pas automatiques. Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre 2012, si vous voulez voter à Ettendorf en 2013. L'inscription sur la liste électorale est à vérifier sur les panneaux d'affichage de la commune entre le 10 et 20 janvier 2013.

Un document, spécialement conçu pour vous, vous attend sur le site internet de la commune. Il contient de nombreuses informations utiles dans votre vie quotidienne.

<http://ettendorf.payszorn.com> >> rubrique : **Publications > Bienvenue à Ettendorf**

VOL DANS LES VERGERS

Il a été signalé des vols dans les vergers ces dernières semaines. Certains propriétaires envisagent d'installer des caméras de surveillance sur leurs terrains. Des plaintes seront déposées en gendarmerie.

BATTUES DE CHASSE

L'association de Chasse du Sandwald informe que des battues de chasse seront organisées sur le territoire de la commune (Lot n°1) les samedis, dimanches et jours fériés de mi-octobre à fin janvier 2013.

Elle mettra des panneaux de signalisation en place "DANGER CHASSE EN COURS" pour rendre attentifs tous les usagers. Par mesure de sécurité et pour éviter tout incident, des consignes strictes seront communiquées aux chasseurs participant aux battues.

ETAT - CIVIL

NAISSANCES

- **Erwan HANNS**, né le 19 juin 2012, fils de Stéphane et de Fanny GASSER.
- **Soda THIAM**, née le 27 juin 2012 (à Ettendorf), fille de Sérigné et de Lena LEMERY.
- **Lucas et Louis BOOS**, nés le 3 juillet 2012, fils de Cédric et de Céline LINGENHEIM.
- **Thomas HANNS**, né le 25 juillet 2012, fils d'Yves et de Nathalie ROUGEOLLE.
- **Louis KLEIN**, né le 4 août 2012, fils d'Eric et de Marie CROMER.
- **Maé HERBER**, né le 19 août 2012, fils de Joan et de Morgane DOROSZ.
- **Noa MICHEL**, né le 28 août 2012, fils de Lionel et de Virginie KOLMER.

MARIAGES

- **16 juin 2012 :**
Isabelle KEMPF et Frédéric KUNTZEL.
- **24 août 2012 :**
Rachel DENNI et Michaël FEGER.

DECES

- 7 juin 2012 : **Mr Patrice LEIBENGUTH**, né le 16 juillet 1968.
- 12 juin 2012 : **Mme Alice FEGER**, née WITTNER le 26 mars 1922.
- 20 juin 2012 : **Mme Jeanne THOMANN**, née HALBWACHS le 8 mai 1923.
- 24 août 2012 : **Mlle Tania KISTER**, née le 25 juillet 1973.

GRANDS ANNIVERSAIRES



*Mme Marie-Louise FELDEN
a fêté ses 85 ans, entourée de sa famille,
à la Maison de Retraite de Hochfelden*



*Mr Joseph BUR,
entouré de ses 4 enfants et de toute sa famille, a
fêté ses 85 ans.*

Comme à chaque grand anniversaire, le Maire Patrice Weiss, accompagné de ses adjoints, félicita les heureux jubilaires de la part de toute la population et leur offrit, au nom de la commune, le traditionnel panier garni.

Les prochains grands anniversaires à souhaiter :

- ◆ **99 ans** : Mme Rose OGE, née JUNG, le 28 octobre.
- ◆ **92 ans** : Mr Joseph FOURNAISE, le 7 novembre.
- ◆ **91 ans** : Mr Joseph FEGER, né le 11 novembre.
- ◆ **89 ans** : Mme Thérèse FUSSLER, née LOTT, le 23 octobre; Mme Thérèse DIEBOLT, née MONSCHIN, le 25 octobre.
- ◆ **88 ans** : Mlle Madeleine BALTZ, le 2 décembre.
- ◆ **87 ans** : Mme Lucie WEIBEL, née WOELFFEL, le 27 septembre.
- ◆ **86 ans** : Mlle Marie-Thérèse DURRHEIMER, le 4 novembre ; Mme Jeanne WENDLING, née INGWILLER, le 14 décembre ; Mme Antoinette BATT, née MULLER, le 27 décembre.
- ◆ **85 ans** : Mr Henri TORLOTTING, le 1^{er} janvier 2013.
- ◆ **84 ans** : Mme Anna KRIEGER, née JUNG, le 25 septembre ; Mme Marguerite KRIEGER, née HANNS, le 8 décembre.
- ◆ **83 ans** : Mme Mathilde FEGER, née HANNS, le 23 septembre.
- ◆ **82 ans** : Mme Suzanne PAUTLER, née GRASS, le 17 novembre.
- ◆ **81 ans** : Mr Charles HELMSTETTER, le 18 septembre ; Mme Marie-Anne AUFFINGER, née MAY, le 6 décembre.
- ◆ **80 ans** : Mr Jean-Jacques GRIM, le 15 décembre.
- ◆ **75 ans** : Mme Mariette SCHAETZEL, née FRIESS, le 23 novembre.

Une erreur involontaire s'est glissée dans le dernier numéro :
Mme Marie HESS a fêté ses 91 ans le 13 juillet dernier (et non ses 90 ans).

INFOS PRATIQUES

♦ HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

- Le **LUNDI** de 18 h à 20 h
- Le **MARDI** de 9 h à 11 h
- Le **JEUDI** de 10 h à 12 h et de 18 h à 20 h
- Le **VENDREDI** de 9 h à 11 h

Téléphone : 03.88.07.66.90

Fax : 03.88.94.86.74

Site Internet de la commune : <http://ettendorf.payszorn.com>

Adresse E-Mail : mairie.ettendorf@payszorn.com

♦ OU S'ADRESSER POUR OBTENIR :

- **Extrait ou copie d'acte de naissance** : mairie du lieu de naissance. Gratuit.
- **Extrait ou copie de son acte de mariage ou duplicata du livret de famille** : mairie du lieu de mariage. Gratuit.
- **Copie d'acte de décès** : mairie du lieu de décès ou du dernier domicile du défunt. Gratuit.
- **Carte d'électeur** : mairie du domicile. Gratuit.
- **Certificat de vie commune** : mairie du domicile. Gratuit.
- **Autorisation de sortie du territoire (mineurs)** : mairie du domicile. Gratuit.
- **Carte Nationale d'Identité** : mairie du domicile. Se présenter en personne avec :
 - 2 photos d'identité conforme à la norme ISO/IEC 19794-5
 - 1 copie intégrale de l'acte de naissance
 - 1 justificatif de domicile (facture électricité ou téléphone, par ex.)
 - L'ancienne carte d'identité
 - Timbre fiscal de 25 €, si l'ancienne carte ne peut être présentée.
 - Validité : 10 ans
- **Passeport** : Toutes les mairies équipées. Les plus proches : Ingwiller, Brumath, Saverne, Haguenau, ... Se présenter en personne avec les documents suivants :
 - 2 photos d'identité conformes à la norme ISO/IEC 19794-5
 - 1 copie intégrale de l'acte de naissance + d'un des parents (pour les mineurs)
 - 1 justificatif de domicile (facture électricité ou téléphone, par ex.)
 - La Carte Nationale d'Identité
 - L'ancien passeport, en cas de renouvellement
 - Timbre fiscal de 86 € pour les personnes majeures, 42 € pour les mineurs de plus de 15 ans et 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans. Les tarifs sont majorés, si les photos sont faites sur place.
 - Validité : 10 ans (adultes) et 5 ans (mineurs)

♦ LOCATIONS DES SALLES DU CENTRE SOCIOCULTUREL

Nous vous rappelons que, pour les locations des salles du Centre Socioculturel, il y a lieu de s'adresser à Mr Joseph KLEINCLAUSS (tél. 03.88.07.05.81) ou à Mme Nadine WENDLING (tél. 03.88.72.50.06).

♦ HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- Le **MERCREDI** et le **SAMEDI** de 14 h 30 à 16 h 30.

♦ HEURES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE BOSSENDORF

- Le **MARDI** et le **JEUDI** de 15 h à 19 h
- Le **SAMEDI** de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

♦ NUMEROS D'URGENCE

- MEDECIN DE GARDE : **03.88.11.69.00**
- SAMU : **15** (en cas de doute, n'hésitez pas, un médecin vous répondra)
- POLICE : **17**
- POMPIERS : **18**
- APPEL D'URGENCE (toute l'Europe) : **112**
- GENDARMERIE HOCHFELDEN : **17 ou 03.88.91.50.18**
- SERVICE SOCIAL, UTAMS de Saverne : **03.88.02.80.02**

Ont collaboré à ce numéro de "Ettendorf'Infos" : Patrice WEISS, Marcel KLEIN, Corinne LEONHART, les responsables des associations.

Conception, rédaction, mise en page et réalisation : Bernard WEISS

Impression : Chrono Système - 67350 PFAFFENHOFFEN

Prochaine parution : Janvier 2013